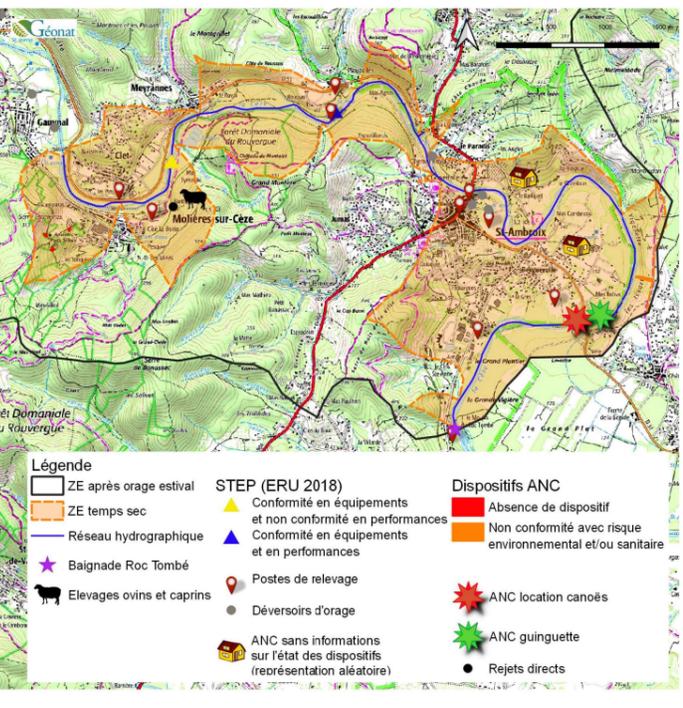


Profil de baignade du Roc tombé													
Caractéristiques de la baignade		Schéma et vue de la zone de baignade		Historique de la qualité de l'eau		Carte des sources de pollution de la zone d'étude							
Nom de la baignade :	Roc Tombé			Qualité de l'eau au cours des dernières années									
Commune :	St Ambroix												
Département :	Gard												
Région :	Occitanie												
Responsable de l'eau de baignade :													
Période d'ouverture :	Non surveillée												
Heures de surveillance :													
Fréquentation moyenne :	150 personnes												
Équipements :													
Accessibilité aux animaux :	Non réglementée												
Autres activités :	Pêche, guinguette												
				<table border="1"> <tr> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> </tr> <tr> <td>Bonne</td> <td>Bonne</td> <td>Excellente</td> <td>Suffisante</td> </tr> </table>		2016	2017	2018	2019	Bonne	Bonne	Excellente	Suffisante
2016	2017	2018	2019										
Bonne	Bonne	Excellente	Suffisante										
				* Classes de qualité selon la Directive 2006/7/CE du 15 février 2006 : Excellente, bonne, suffisante, insuffisante									
				Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années									
				Date	Type de pollution	Origine	Interdiction de la baignade						
				22/08/2019	bactériologique	Dysfonctionnement poste de relevage de St Ambroix	Non						
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion													
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions										
Sources de pollution potentielles		Impacts	Distance de la zone de baignade	Mesures préventives de réduction des pollutions		Indicateurs de suivi	Procédures						
Assainissement non collectif	ANC non conformes avec risque sanitaire et/ou environnemental	Significatif	St-Victor-de-Macalp : 2 500 m Molières-sur-Cèze : 9 700 m	Mise aux normes des installations d'ANC (Ancien puits de Silhol)	Maires des communes de Molières-sur-Cèze, St Ambroix et St-Victor-de-Macalp, propriétaires, SPANC Pays des Cévennes	Observations de dysfonctionnements des STEP, des postes de relevage et des réseaux avec des rejets directs d'eau usées dans le milieu par les services communaux	1) Information du maire de St Ambroix 2) Prise d'un arrêté municipal de fermeture préventive et/ou temporaire de la baignade et affichage sur le site 3) Evacuation des baigneurs 4) Information de l'ARS et du service Police de l'eau 5) Expertise externe 6) Si retour à conditions normales, arrêté municipal de réouverture de la baignade avec affichage et transmission à l'ARS et au service Police de l'eau						
	Dispositifs d'ANC absents et rejet direct dans le milieu	Significatif	Molières-sur-Cèze : 9 900 m	Mise en place d'installations d'ANC (Hameaux de Chamboredon, de Traverses)	Propriétaires de la guinguette et de la base de location de canoës, SPANC Pays de Cévennes								
	Aucunes données sur le fonctionnement du dispositif ANC de la guinguette du pont St Victor et de la base de location de canoës	Significatif	Guinguette : 1 950 m Base de location de canoës : 1 800 m	Organisation du contrôle et diagnostic	Municipalités de Meyrannes, de Molières-sur-Cèze et de St Ambroix								
Assainissement collectif	Intrusion d'eaux claires parasites dans les réseaux de collecte des eaux usées	Non significatif	Molières-sur-Cèze : 9 300 m Meyrannes : 7 300 m St Brès : 6 300 m St Ambroix : 4 800 m	Réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées	Municipalité de Meyrannes, propriétaire de la guinguette								
	Postes de relevage non équipés de dispositifs de télésurveillance	Non significatif	Meyrannes : 7 300 m Roc tombé : sur site	Équipement des postes de relevage d'un dispositif de télésurveillance	Municipalités de Meyrannes et de Molières-sur-Cèze								
	STEP de Molières-sur-Cèze non conforme en performance (ERU 2018)	Non significatif	Molières-sur-Cèze : 9 300 m	Étude du projet de raccordement des eaux usées de Molières-sur-Cèze à la STEP de Meyrannes	Municipalité de Molières-sur-Cèze								
Activité agricole	Déversement d'eaux usées par les déversoirs d'orage	Non significatif	Molières-sur-Cèze : 9 300 m	Supprimer les déversoirs d'orage non nécessaires après travaux	Municipalité de Molières-sur-Cèze								
	Rejets directs d'eaux usées dans le valat du Bourg	Non significatif		Suppression des rejets directs d'eaux usées dans le valat du Bourg									
	Présence d'élevages d'ovins et de caprins	Non significatif	9 900 m	Limiter les stockages d'effluents sur la zone d'étude et s'assurer des bonnes conditions de leur stockage (étanchéité et entretien)	Éleveur, chambre d'agriculture, commune de Molières-sur-Cèze								